



Le Caquetoir



N°59 Décembre 2017

Rendez-vous sur www.brinon.fr
contact : lecaquetoir@gmail.com



"Nos efforts récompensés"

Du côté de la municipalité

Projet du centre-bourg

Chers Brinnonaises et Brinnonnais, chers amis,

Nos efforts pour l'embellissement du village ont été récompensés par l'attribution de la 1^{ère} fleur dans le cadre de "ville et village fleuris". Les panneaux seront disposés aux entrées du bourg. La Sologne a été mise en valeur dans le film de Nicolas Vanier "L'école buissonnière" et Brinon y a participé pour une petite part au travers de scènes tournées à l'école élémentaire et qui laissera des souvenirs aux écoliers du village. Merci au "Berry Républicain" qui, dans son numéro Hors-série vient de distinguer Brinon parmi les *villages de charme du Cher*, notamment dans la partie *Patrimoine insolite* pour son église et son caquetoire unique dans le département. Toutes ces mises en valeur doivent nous inciter à poursuivre nos efforts pour le bien collectif.

Ils se sont concrétisés dans les réalisations 2017:

- La station d'épuration est terminée et permet de continuer l'accueil de nouvelles constructions,
- La voirie : les routes des Réaux, de la Chardonnière et de Grandvaux ont été réalisées,
- Les mises aux normes des établissements publics prévues au budget 2017 ont été faites (établissements scolaires, cantine, église).

Malgré certaines incertitudes budgétaires, nous terminerons notre programme par la mise en accessibilité de la salle Jean Boinvilliers.

Un projet important est prévu pour 2018/2019 : la revitalisation du centre bourg et l'aménagement des espaces publics.

Nous attendons également l'arrivée de la statue Raboliot pour le printemps prochain !!!

Enfin, un espoir "sérieux" pour début 2018 : la mise en place de permanences médicales. Continuons nos efforts...

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous pour les *Voeux du Maire* le 12 janvier prochain.

Lionel Pointard



Compte tenu des dépenses engagées en 2017, et du doute qui plane sur les dotations de l'Etat pour 2018, nous mettons un frein à nos investissements pour nous consacrer à un grand programme : **la revitalisation du centre bourg**.

Nous désirons valoriser le centre bourg en mettant en avant notre patrimoine historique et naturel : l'Eglise classée aux monuments historiques, l'étang, le Jardin Anglais situés en plein cœur du village, font de cet endroit un poumon vert exceptionnel qui doit être mis en valeur en pensant toujours à réduire l'entretien des espaces verts dans le cadre du zéro phyto.

Ce programme s'étalera sur deux ans et devrait être subventionné à hauteur de 50%.

D'autres projets sont à l'étude mais dépendent des aides accordées : renouvellement des portes et fenêtres des écoles et cantine pour réaliser à terme des économies d'énergie.

Les projets ne manquent pas mais il faut étaler nos dépenses pour équilibrer le budget et maintenir un taux d'endettement par habitant raisonnable.

La reconstruction de la station d'épuration et la mise aux normes des établissements recevant du public, rendues obligatoire freinent malheureusement nos ambitions pour Brinon mais nous sommes convaincus que ces travaux ont été réalisés pour le bien-être de tous.

Du côté de la municipalité

Projet de travaux de revitalisation et d'aménagement du centre bourg



Périmètre du projet

La commune a été retenue pour son projet de revitalisation du centre bourg, projet déposé au Syndicat Mixte du Pays de Sancerre Sologne.

Le contrat de ruralité signé le 4 juillet 2017 en présence de Madame la Préfète, le Conseil Départemental et Régional, a mis sur les rails ce projet ambitieux.

L'étude est confiée au cabinet EIRL Rodolphe Chemière pour un montant d'honoraires de 7 600 HT subventionné à 80% par l'Etat.

Ce cabinet a retenu toute notre attention car proche de nos aspirations. Installé à Bourges, ils ont réalisé entre-autre la place Adrien Arnoux à Aubigny sur Nère.

Ce projet a pour but de valoriser le cheminement touristique entre la place de l'Eglise au centre du village, le musée « La Maison de la Forêt », l'Agence Postale communale, le Jardin Anglais et son Monument aux Morts, l'étang communal, la bibliothèque municipale, la Mairie, le restaurant scolaire, les écoles élémentaire et maternelle, la salle associative Mille Clubs et la Maison des pêcheurs.

Il se présente en deux tranches :

- 1^{ère} tranche : Etude du projet en 2017, ensuite validation par le Conseil Municipal en 2018, et le cabinet d'expertise de maîtrise d'œuvre en charge de cette étude lancera l'appel d'offres pour les travaux,
- 2^{ème} tranche : Travaux en 2018-2019.

Pour un coût prévisionnel de 540 000 € HT, supporté pour la moitié par la commune et par subventions accordées de l'Etat par le biais du FSIL (Fond de Soutien à l'Investissement Local), le Conseil Départemental et la Région Centre Val de Loire (Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale Pays Sancerre Sologne).

Descriptif détaillé de l'investissement

- L'aménagement d'un parking allée des tilleuls le long de la route de Chaon (RD77), pour favoriser l'activité commerciale du centre bourg par la mise en place de stationnements, mais aussi en créant des places de stationnements pour du co-voiturage,

- Elargissement des trottoirs le long de la RD 77 de la place de l'Eglise au château d'eau, selon le plan PAVE pour la mise en accessibilité, afin de créer un chemin piétonnier sur un des côtés, pour sécuriser

l'accès aux écoles, mairie, restaurant scolaire, Agence Postale communale, la "Maison de la Forêt" et la bibliothèque,
- Sécurisation des abords des deux écoles le long de cet axe très passager (notamment par des camions),

- Réfection de la voirie,

- Enfouissement des réseaux (électricité, éclairage public, téléphonie,...),

- Mise en valeur de la route qui est un axe important tant par le patrimoine (Eglise classée) que par l'accès aux services publics et culturels,

- Réaménagement du Jardin Anglais en un parc plus moderne et contemporain, en installant de nouvelles essences florales ainsi qu'un nouveau concept touristique (aménagement de bancs, tables...) afin d'améliorer les conditions d'accès aux touristes vers l'étang communal se situant à proximité du Jardin Anglais et aux espaces de jeux pour enfants.

Ce projet inclura le « zéro phyto » afin de faciliter l'entretien de ce nouvel espace public.

Médecins

Bonne nouvelle,

Une permanence médicale va se mettre en place à Brinon dès le mois de Janvier 2018.

Suite à l'accord des Conseils de l'ordre des Médecins du Cher et du Loir et Cher, nous pouvons mettre en place une solution palliative qui, nous espérons recevra votre approbation.

Les Docteurs Dinca assureront, en alternance, des consultations sur rendez-vous au cabinet du Docteur Lebas, rue de la Jacque.

Lundi	9h à 13h	et Mardi	15h à 19h	Dr Dinca Alexandru	02.54.96.90.32
Mercredi	13h à 16h	et Samedi pair	9h à 12h	Dr Dinca Madalina	02.54.97.26.92

Les visites à domicile sont assurées.

Selon la fréquentation du cabinet, ces horaires peuvent être amené à évoluer.

Un grand merci aux Docteurs Dinca pour cette initiative et cet investissement dans notre commune.

Du côté de la municipalité

Nos fines bouches

La remise aux normes du restaurant scolaire représentant un coût trop important pour pouvoir confectionner nous-même les repas, nous avons toutefois décidé de changer de prestataire suite aux diverses plaintes des parents d'élèves :

- manque de diversité,
- quantités insuffisantes,
- problèmes de gestion interne (facturation, annulation, manque de réactivité...).

Dorénavant, les repas sont livrés en liaison chaude à partir du restaurant scolaire de Lamotte-Beuvron qui travaille sur des produits frais, locaux et labellisés.

Suite à notre visite du site, nous avons été convaincus du bien-fondé de ce changement.

Nos petites bouches sont enchantées et retrouvent enfin le goût de manger sain et varié.

Pour exemple, nous vous présentons un menu de la semaine et les animations proposées.

Chaque semaine, Sylvie Robillard prépare un gâteau maison pour le plus grand plaisir de tous.

RESTAURANT SCOLAIRE BRINON-SUR-SAULDRE

Semaine 46 : du 13 au 17 Novembre 2017

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1/2 pomelos	Potage de légumes	Salade mêlée	Salade coleslaw	Salade Marco polo
Palette de porc à la diable(F)	Riz façon cantonnaise(F)	Sauté de dinde au paprika(F)	Cheeseburger (F)	Poisson meunière citron (S)
Lentilles	***	Purée de céleri(F)	Frites(S)	Haricots verts persillés(S)
Brie	Emmental	Bûchette mi-chèvre	Milk shake aux fruits rouges	Fromage frais sucré
Liégeois vanille	Pomme	Compote	Cookie	Banane

Semaine 47 : du 20 au 24 Novembre 2017

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Potage	Salade vendéenne	Salade western vinaigrette au ketchup	Toast au chèvre	Chou chinois vinaigrette
Colin sauce crevettes (S)	Escalope de dinde forestière(F)	Pizza(S)	Rôti de porc au caramel(F)	Estouffade de bœuf(F)
Riz pilaf	Petits-pois(S)	Salade verte	Carottes et navets(F)	Semoule
Tomme grise	Camembert	Tartare ail et fines herbes	Yaourt nature sucré	Vache qui rit
Poire	Clafoutis aux pommes	Orange	Banane	Compote

Visitez notre site dédié à la restauration de vos enfants : www.ansamble-et-moi.fr

MIKI AUX USA : Mangez, bougez, voyagez!

ANSAMBLE : Une alimentation saine & naturelle. Les viandes de porc servies sont labellisées Bleu Blanc-Cœur. Tous nos menus de bœuf sont d'origine française.

Produits indiqués selon disponibilité

Composition des plats :
 Salade Marco polo : pâte, surimi, poltron, mayonnaise / Salade vendéenne : chou blanc, raisin sec / Salade mêlée : salade, maïs, croûton / Salade coleslaw : carotte et chou blanc râpé, mayonnaise / Salade western : haricot rouge, maïs / Riz façon cantonnaise : riz, petits-pois, oignon, œuf

Nos aînés ne sont pas oubliés puisque nous leur proposons le choix entre deux menus préétablis A ou B, et le retour d'expérience est satisfaisant. Les mets sont goûteux et variés.

La Boîte à livres

Elle sera bientôt installée rue des écoles.

A l'initiative des amis de la bibliothèque, la conception et la réalisation de l'ensemble ont été confiées à Monsieur Villette.

Nous remercions chaleureusement Monsieur Chatonnat qui a fourni le bois et Monsieur Villette pour ce bel ensemble qui, nous l'espérons, remportera un vif succès auprès des Brinonnais.



Du côté de la municipalité

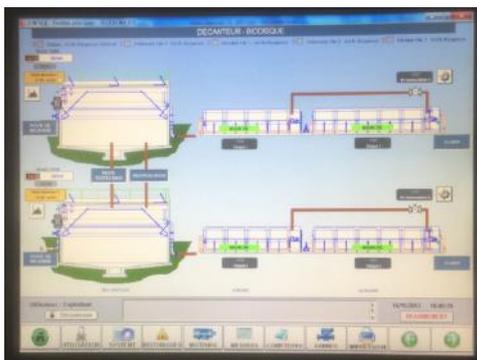
Station d'épuration

Après 10 mois de travaux intensifs, la station d'épuration est enfin fonctionnelle.

La mise en eau s'est déroulée le 2 octobre sans aucune difficulté.

L'ancienne station a été détruite le 18 octobre pour permettre de réaménager l'espace.

Le local technique, à la pointe de la technologie, permet une visualisation permanente du système d'exploitation et la gestion totale de l'ensemble de l'installation par le personnel de Véolia qui est en charge du bon fonctionnement de la station.



écran de contrôle

Ce chantier gigantesque a nécessité des mois de préparation, d'études menées en collaboration avec la Mairie et le cabinet Merlin sous la houlette de M. Goupil.

Bravo à toute l'équipe et aux divers intervenants pour cette belle réalisation.

Notre ancienne station devenue obsolète et ne répondant plus aux normes de salubrité publique a tout de même fonctionné durant 35 années.

Les techniques ayant évoluées, nous sommes maintenant au top des performances.

Réalisation soutenue financièrement par l'Etat, le Conseil Départemental et l'Agence de l'eau, la part communale sera autofinancée par les recettes de la taxe d'assainissement et amortissable sur 50 ans.

Cependant, quelques consignes sont à respecter pour assurer le bon fonctionnement et éviter de boucher les canalisations :

- pas de lingette,
- pas de matière plastique tel que gant vinyl ou caoutchouc,
- pas d'usage de produits nocifs pour l'environnement.

Nos toilettes ne sont pas des poubelles et bien des ennuis pourraient être évités si l'on respectait ces consignes de savoir vivre.

Un incident de ce type s'est produit route de Lamotte et notre prestataire a trouvé des gants vinyl dans les canalisations ce qui a pour conséquence de pénaliser tout un quartier. Alors soyons vigilants.



SIAEP - L'eau du robinet

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Brinon-Clémont (SIAEP), c'est :

- 73 kms de réseau de canalisations,
- 1021 abonnés au 31/12/2016 (598 abonnés à Brinon et 423 abonnés à Clémont),
- 75 m³ d'eau consommés annuellement en moyenne par abonné,
- 100 % de conformité des prélèvements de l'eau distribuée, tant microbiologiques que physico-chimiques,
- un rendement du réseau de distribution de 91,3 % (La Loi Grenelle II pour l'environnement demande un rendement de 65,5 % en milieu rural),
- un prix moyen du m³ d'eau (abonnement + consommation) de 2,22 € calculé sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ qui correspond sensiblement à celle d'une famille de 4 personnes.

VEOLIA est chargé de la production et de la distribution de l'eau potable, ainsi que de l'entretien des installations, par délégation de service public sous forme d'un contrat d'affermage.

Le SIAEP de Brinon-Clémont a pour mission l'amélioration et l'extension du réseau d'eau potable existant.

A NOTER : En raison de la baisse d'activité de l'usine SANDERS à Clémont, la consommation d'eau a fortement diminué depuis 2012. Ainsi que prévu au contrat d'affermage signé sur la base d'un volume de 90 000 m³/an, VEOLIA a été en droit d'augmenter sa part de rémunération et, en conséquence, le prix du m³ vendu aux consommateurs. Le SIAEP a décidé de prendre à sa charge cette augmentation, charge qui viendra en déduction du montant des investissements. Il n'y a donc pas d'impact, pour les abonnés, sur le prix du m³ d'eau facturé, hormis la révision annuelle calculée selon l'indice INSEE.

Présidente du SIAEP : Carole Martin-Dufour

Du côté de la municipalité

Travaux de mise aux normes d'accessibilité



Rampes d'accès aux écoles

La deuxième tranche des travaux d'aménagement des Etablissements Recevant du Public (ERP) est entamée, elle concerne les établissements scolaires, la cantine et l'église :

- rampes d'accès pour les personnes à mobilité réduite,
- adaptation des sanitaires,
- élargissement des portes,
- création d'un couloir d'accès vers la cantine.

Le montant global de cette deuxième tranche est de 93 929.28€ TTC subventionné par l'Etat à hauteur de 35.7% et par le syndicat mixte Sancerre Sologne à 40% du montant hors taxe des travaux.

L'année prochaine, nous terminerons ce programme de mise aux normes par la salle Jean Boinvilliers : l'étude est en cours pour minimiser les frais.

Voiries

Continuant nos efforts pour l'amélioration de la voirie, cette année, nous avons choisi de rénover nos axes routiers qui étaient en très mauvais état :

- rue de la Chardonnière,
- route de Grandvaux,
- route des Réaux.

Profitant de ces travaux, nous avons essayé d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales qui posait un problème lors des chutes de pluies importantes : busage et curage des fossés.

Tout n'est pas encore parfait mais nous travaillons à améliorer cet état de fait.

Coût des travaux : 70 523.46€ HT

Financement :

Les subventions sollicitées auprès du Conseil départemental devraient être d'un montant équivalent à 17.09% des travaux.



Salles de réception

Un petit coup de jeunesse pour nos salles de réception en les équipant de plans de travail, lave-verres, cuisinière grande largeur, évier double bacs pour le plus grand plaisir de nos utilisateurs occasionnels.

Nous vous offrons, à présent, un espace mieux équipé et espérons plus pratique.

Sans prétendre à faire de ces lieux des cuisines ultra-modernes, nous avons étudié au plus près le coût d'une telle réalisation.

L'ensemble s'élève à environ 10 000 € intégrant l'achat de l'électroménager, la menuiserie, les rideaux, la plomberie et la peinture.



Cuisine du Mille Clubs



Cuisine Salle Jean Boinvilliers

Le service d'ordures ménagères

La communauté de communes Sauldre et Sologne exerce la compétence « collecte, tri et traitement des déchets ménagers et assimilés » depuis le 1^{er} janvier 2010. Elle organise la collecte des déchets ménagers pour les 13 communes qui la composent, soit 14 617 habitants.

Ses compétences sont :

- la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés,
- le tri des corps creux, des journaux – revues – magazines et du verre,
- la déchetterie intercommunale.

Les ordures ménagères résiduelles

C'est la société SITA CENTRE OUEST Groupe SUEZ qui a le marché de collecte et de transport des ordures ménagères.

Les ordures ménagères sont collectées une fois par semaine en porte à porte. Elles transitent par le quai de transfert d'Aubigny sur Nère, puis sont transportées au lieu de traitement à l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères d'Arrabloy dans le Loiret. Leur combustion permet la valorisation énergétique par production d'électricité pour sa propre consommation. Les résidus d'incinération sont soit enfouis, soit revalorisés, soit réemployés en sous-couche routière.

Pour l'année 2016, 211,21kg d'ordures ménagères par habitant ont été collectés.

La collecte des déchets recyclables : des recettes assurées pour la collectivité

Les déchets recyclables sont représentés par les corps creux, les journaux-revues-magazines et le verre.

Les corps creux sont triés au centre de tri de VEOLIA PROPRETE aux 4 vents à Bourges. La reprise de ces déchets recyclables, tels que les bouteilles en plastique, les briques alimentaires et les boîtes ou suremballages en cartons par différentes sociétés, représente une recette d'environ 7 700€. Celle-ci est renforcée par un "Contrat pour l'Action et la Performance"

conclut en 2011 avec Eco-Emballages.

Sa mission est d'assurer la responsabilité des producteurs en matière de gestion de la fin de vie de leurs emballages ménagers. Eco-Emballages pilote le dispositif de tri et de recyclage au bénéfice du consommateur-habitant citoyen en travaillant avec les entreprises à l'éco-conception et à la réduction des emballages. Il finance la collecte sélective, contribue à son efficacité, informe le public et favorise le recyclage des emballages. En 2016, le soutien d'Eco-Emballages apporte une recette de 109 252,31€.

Les refus de tri correspondent aux erreurs de tri des corps creux ; ils reflètent la qualité du tri des usagers. Le tonnage des refus de tri passe de 55 en 2015 à 10 en 2016, soit une diminution de 80%. A savoir que ces refus de tri sont traités par enfouissement. Il faut donc continuer les efforts de tri.

Pour les journaux-revues-magazines, un soutien financier est apporté par EcoFolio, créé en 2006. Une éco-contribution est payée par les émetteurs de papiers puis reversée aux collectivités.

Pour l'année 2016, toutes les recettes liées au recyclage représentent un montant d'environ 11€ par habitant.

La déchetterie intercommunale

La communauté de communes Sauldre et Sologne exploite une déchetterie à Aubigny sur Nère par autorisation du Préfet du Cher en date du 22 mars 1996.

Le marché d'exploitation est attribué à :

- SITA CENTRE OUEST pour le gardiennage, la mise à disposition de bennes, le transport et le traitement des déchets verts, des gravats, du tout-venant, de la ferraille et des cartons,
- TRIADIS pour les déchets dangereux des ménages (acides, phytosanitaires...), les huiles de vidanges, les huiles alimentaires, le rachat des batteries.

Des cartes d'accès avec des codes

couleurs sont mises à dispositions des usagers. Elles sont distribuées en mairie ou à la communauté de communes.

Entre 2015 et 2016, la fréquentation de la déchetterie est estimée à la baisse (près de 30%). Ce résultat ne correspond pas à la réalité du terrain car le gardien ne peut pas comptabiliser chaque personne. Le projet d'aménagement de la déchetterie prévoit une comptabilisation automatique.

En 2016, le tonnage collecté en déchetterie représente tout de même environ 3200 T (+9,7% par rapport à 2015), soit environ 258kg par habitant.

Les déchets issus de la déchetterie doivent au maximum faire l'objet de valorisation même s'ils sont incinérés pour la plupart. Bien que les prix de rachat de matières soient aléatoires, on constate une augmentation globale de la recette de 6,67% par rapport à 2015.

Des objectifs à atteindre

En 2016 et par habitant, le poids total de déchets est d'environ 542kg, le coût total est de 108,62€ et les recettes totales de 108,31€.

Les objectifs du Grenelle II de l'environnement (inscrits dans l'article 46 de la loi n°2009-967 du 03/08/2009) sont de réduire de 7% la production d'ordures ménagères et assimilés dans les 5 prochaines années et d'orienter vers le recyclage 45% d'ici 2015 des déchets ménagers et assimilés.

Entre 2011 et 2016, la production de déchets ménagers et assimilés a diminué de 9,73% : Objectif atteint.

Le taux de recyclage est de 25,95% en 2016 pour les déchets ménagers et assimilés : il faut continuer les efforts !

Informations issues du " Rapport sur le prix et la qualité du service d'ordures ménagères 2016 "

Cimetière écolo

Un essai d'engazonnement est en cours au cimetière et l'effet rendu est concluant.

Alors, respectons le travail entrepris par nos employés communaux : plus de plantes, ni de pots devant les tombes pour faciliter la tonte des allées.

Le fleurissement de nos défunts doit se faire sur les monuments et non dans les allées.

Tout objet encombrant sera susceptible d'être enlevé par le service d'entretien.

Merci pour votre compréhension.



Surfez sans limite sur www.ville-brinon.fr



Le nouveau site internet de notre commune est opérationnel depuis juin 2017. La navigation y est plus fluide et agréable, l'information plus étoffée et mis à jour régulièrement.

On y accède toujours en tapant dans le moteur de recherche : *Brinon sur Sauldre*, ou *mairie de Brinon*.

Ce site est évolutif et collaboratif, n'hésitez pas à nous contacter afin de corriger d'éventuelles erreurs, compléter une information, nous faire part d'évènements ou manifestations à venir dans la commune.

Cécile Malbec s'occupe principalement d'alimenter le site. Pour toute suggestion, envoyer un courriel à :

bibliotheque@ville-brinon.fr

A noter également qu'un espace internet est à votre disposition à la bibliothèque afin de vous familiariser avec cet outil devenu indispensable.



Inauguration de la bibliothèque

Le 23 juin dernier, notre belle bibliothèque municipale a été inaugurée, en clôture des travaux entrepris en septembre 2016 pour la mise en conformité, afin de faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

A cette occasion, un hommage a été rendu à Jean Mangematin, Président très actif des « Amis de la bibliothèque », qui a désormais une salle à son nom, en témoigne une plaque dévoilée par sa femme France et sa fille Claude visiblement très émues.



L'assemblée a pu aussi apprécier l'exposition de photos de Catherine et Bernard DESJEUX

« Instants d'années, village de Brinon sur Sauldre en Sologne »,

Photos de villageois, prises sur l'instant, d'hier et d'aujourd'hui.

Beaucoup se sont amusés à reconnaître les endroits, les figures incontournables de la commune ou l'évènement s'y associant.



La municipalité tient à remercier Madame et Monsieur Desjeux pour leur don de livres, de leur maison d'édition Grandvaux, à la bibliothèque.



Visite du Sous-Préfet

En date du 17 octobre, nous avons reçu la visite de M. Vautier, Sous-Préfet à Vierzon.

Celui-ci a tenu à se rendre auprès de chaque municipalité de sa circonscription afin de mieux connaître les besoins de nos villages et apprécier les demandes de chacun pour apporter le soutien financier nécessaire.

Présentation des élus, du personnel administratif et technique, visite des écoles, de la caserne des pompiers, un rapide aperçu de nos installations et réalisations, la présentation de notre projet "centre bourg", sans oublier le milieu professionnel, industriel et associatif de Brinon.

L'aspect touristique a bien sûr été soulevé en présentant la richesse des offres hôtelières, gîtes et restaurations de qualité.

Espérant que notre discours aura été entendu auprès des hautes instances et que nous aurons des retombées favorables suite à cette visite.

Cette approche ne peut être que salubre pour notre commune et M. Vautier a émis le souhait de revenir à Brinon pour rencontrer nos professionnels. Le message est passé et nous mettons tout en œuvre pour organiser cette rencontre.



Nos pompiers à l'honneur

Cette année, nous avons la chance de recruter deux nouvelles recrues qui seront incorporées en début d'année 2018. Tous deux habitent Brinon sur Saudre :

Romain Carré
18 ans



Actuellement
apprenti paysagiste
dans l'entreprise
Sologne Paysage à
Brinon.



Mickael Degardin
41 ans

Chef d'équipe dans
l'industrie à Vierzon,
déjà formé, il reprend
l'activité de sapeur-
pompier volontaire
qu'il avait exercée
dans les Vosges puis
dans le Loiret.

Ces deux nouvelles incorporations vont renforcer l'équipe en place qui en a bien besoin.

Si comme eux vous voulez vous engager dans l'aventure du volontariat et découvrir les diverses activités des Sapeurs-pompiers : Secours et assistance aux victimes d'accidents de la circulation / domestiques ainsi que de malaises ou d'extinctions d'incendies, qui peuvent tous nous concerner ! Il vous suffit de nous rendre visite au centre de secours de Brinon.

Nous leurs souhaitons la bienvenue et du courage dans leurs nouvelles fonctions.

Le 6 octobre, Mathieu Huppe a été reçu à l'Elysée par le Président Macron qui a tenu à remercier ces volontaires du feu pour leur engagement lors des incendies du Sud.

Félicitations et encore bravo pour cet acte altruiste.



Les nouvelles des écoles ...



En Septembre, les classes du RPI Brinon-Clémont ont accueillis 110 enfants répartis dans les cinq classes des deux communes.

• Pas de changement à Clémont, Jérémy Santiago accueille à nouveau une partie des élèves de la moyenne section et tous ceux de grande section de maternelle (20 élèves), tout en assurant la direction. Sylvain Martinat quant à lui, se consacre aux élèves de CP et CE1 (23 élèves).

• A Brinon, cette année, May Heu accueille 22 élèves de petite et une partie de moyenne section de maternelle.

En élémentaire, l'équipe enseignante est renouvelée. Juliette Vandelet accueille les CE2 et une partie des CM1 (23 élèves) le lundi, et Solenne Bonnard, qui a pris la fonction de directrice des écoles de Brinon, assure l'enseignement les autres jours.

Mme Bonnard enseigne depuis plusieurs années et notamment à Aubigny sur Nère où elle exerçait dans une ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) depuis 4 ans.

Pour elle, revenir à Brinon s'apparente à un « retour aux sources » puisqu'elle complétait le temps d'enseignement de Fabienne Chollet à l'époque où cette dernière exerçait à l'école maternelle.

Enfin Dalila Haddadi a pris en charge l'autre partie des CM1 et les CM2 (22 élèves). Son dernier poste était à La Chapelle d'Angillon, mais l'école a subi une fermeture de classe.

Elle habite aujourd'hui à Brinon et fréquente même notre école de musique !

A noter que le retour à la semaine des 4 jours sur notre RPI a pris effet suite à la décision favorable de l'Inspecteur Académique en Juillet dernier. Les enfants fréquentent les écoles désormais le lundi, mardi, jeudi et vendredi depuis la rentrée de septembre 2017.

Les Associations

L'Association des Parents d'Elèves du RPI Brinon-Clémont

Les Parents d'élèves ont décidé depuis juillet 2017 de créer une association afin de pouvoir organiser diverses actions et manifestations telles que Halloween, Carnaval, la kermesse de l'école, en collaboration avec les équipes enseignantes et les collectivités locales.

Les fonds récoltés aideront au financement d'activités pédagogiques et/ou ludiques en faveur de l'épanouissement des enfants.

44 familles ont adhéré à l'association depuis la rentrée scolaire. De nombreux parents se sont déjà mobilisés et investis dans l'organisation de la fête d'Halloween. Nous vivons cela comme un encouragement à poursuivre nos

démarches.

Toute personne souhaitant aider ponctuellement ou plus régulièrement, ou apporter de nouvelles idées est la bienvenue.



Contes "effrayants" lus à la bibliothèque.

Montant de l'adhésion annuelle : 6 euros (lorsque 1 enfant est scolarisé au RPI) ou 10 euros (lorsque 2 enfants et plus scolarisés au RPI).

Pour tous renseignements :

A.P.E. « les Ch'tiots Solonnais »

2 Place Albert Boyer
18410 Clémont

Courriel : chtiotsassoparents@gmail.com

Présidente : Virginie Demoule

Secrétaire et Secrétaire Adjointe :

Audrey Denize et Sandra Le Breton

Trésorière et trésorier adjoint :

Marlène Detrez et Thomas Morel

Comment lutter contre les poux et les lentes ?

L'usage du peigne à poux

Après avoir démêlé les cheveux avec une brosse adaptée, passez quotidiennement le peigne à poux, une mèche après l'autre (cheveux humidifiés ou secs). À chaque passage, vérifiez si des poux ou lentes sont accrochés au peigne, trempez-le dans une bassine d'eau, puis essuyez-le pour éviter tout transfert de lentes d'une mèche à l'autre. Vous pouvez utiliser un support blanc (papier ou tissu) au moment de peigner les cheveux et ainsi voir les poux tomber.

Les amis des chemins de Sologne



Quelques notes sur la randonnée annuelle de Brinon : 19^{ème} édition.

A savoir, pour chaque manifestation équestre organisée par l'Association :

- Les chevaux participants ainsi que les cavaliers doivent posséder une assurance individuelle.
- Cette randonnée au caractère essentiellement touristique exclut tout esprit de compétition.
- Chaque participant se considèrera en excursion personnelle et respectera le code de la route ainsi que la nature.
- Il est fortement déconseillé de fumer sur le trajet et il est interdit de jeter ses mégots.
- Nos amis les chiens sont tenus en laisse afin d'éviter tout débordement sur les propriétés traversées par les chemins ruraux empruntés.
- Le parcours est balisé et un plan du trajet

est remis au départ.

- Autorisation parentale pour les mineurs (accompagné obligatoirement par un adulte).

Départ de la salle Jean Boinvilliers à partir de 9 heures après inscription, café et viennoiseries.

Trajet de 22 kms avec plusieurs passages de gué, découverte de chemins boisés, giboyeux, verdoyants, avec traversées de divers lieux dits : Les Bordes, Mibertrand, Le Briou, Les Muids, La Chaussée, Les Quatre Vents, Le Pont Savard, Le Limon, La Saussaye...



Un copieux ravitaillement sur le parcours et un point d'eau à 5 kms de l'arrivée. Enfin le pot de l'amitié offert au retour des participants avant un repas sorti des fontes, pris en commun, dans une ambiance ludique, enjouée et conviviale.

86 cavaliers, 12 attelages et 8 VTT ont participé à cette randonnée.

La vidéo (réalisée par Team Nordique) est en ligne sur notre site, sur la page Facebook de l'Association ainsi que sur YouTube.

Adhésion annuelle : 12 € par personne
Tel : 02 48 58 52 40 ou 06 82 83 88 85



Rencontre avec Nicolas Vanier, qui milite contre l'engrillagement des domaines, notamment en Sologne. Ce thème est évoqué dans son dernier film "L'école buissonnière".

C'est aussi l'une des nombreuses actions de l'association *Les Amis des Chemins de Sologne*.

Nicolas Vanier en est devenu l'Ambassadeur.



Le modélisme

Amis Brinonnaises, Brinonnais, L'année 2017 touche déjà à sa fin et a été riche en activités. Pour mémoire, la ville de Clémont s'est vue remettre la maquette du centre du village, demande directe de Mr Le Maire Xavier Tabournel.

Ensuite, le Club s'est engagé sur les journées "TAP" à Brinon, avec l'aide de 3 de nos membres : Gérard Villette, Michel Caillot et Christian Briffaud, en proposant aux enfants présents, durant 5 semaines, de construire leurs bateaux (achetés conjointement avec la commune). Le succès de cette initiative fut tel que l'effectif est passé de 15 à 35 enfants.

Heureusement que Mesdames les bénévoles sont venues nous porter main forte. Merci à elles et aussi à la commune pour leur soutien.

Le Club a eu le plaisir de vous retrouver lors de sa journée de navigation interclubs. Une fois de plus vous avez répondu présents,

merci à vous. En début d'après midi, vous avez pu assister à notre petit spectacle sur la protection de la mer avec la plate-forme pétrolière et son terminal de gaz. L'année prochaine nous espérons finir ce spectacle avec une autre nouveauté. Nous tenons une fois de plus à remercier la commune et aussi deux personnes extérieures du club Thierry Gressette pour son aide dans le montage et démontage de l'infrastructure du site et aussi David Chaisné pour son aide et son support technique dans la réalisation de notre petit spectacle disons pyrotechnique. Rendez-vous est donné l'année prochaine à la digue Alain Colas (même endroit).

Le Club était aussi présent à la fête du four à pain à Clémont, pour une vente de livres dont les bénéfices seront totalement reversés à "la Brême Clémontoise". En effet, nous avons décidé de nous unir afin de réaliser sur le site du Four à pain de

Clémont une plateforme d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite et ainsi leur permettre de profiter de cet endroit pour s'adonner à leur plaisir qu'est la pêche.

Le club a également participé à des rencontres de navigation sur d'autres sites. Pour l'année 2018, le Club envisage d'organiser un salon multi-modélisme en mars, à la Maison de la Pêche à Clémont, puis la journée navigation en juin sur l'étang de Brinon.

Mais avant tout cela, le club Modélisme Naval de la Sauldre tient à vous présenter ses meilleurs vœux pour l'année 2018 et de bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Club Cycliste Brinonnais (CCB)

Le 17 septembre 2017, le Club Cycliste Brinonnais a procédé à la remise de ses « tenues cyclistes » en présence de Lionel Pointard, Maire de Brinon, son conseil municipal et les sept partenaires du Club.

Le Président, Patrick Migayron, a présenté les partenaires du club, les a remercié ainsi que la municipalité de Brinon. L'investissement pour la réalisation de ses « tenues cyclistes » était de 3000 €. Il a été possible grâce aux partenaires et à la participation des membres du Club.



Patrick Migayron a fait un rapide bilan des six premiers mois d'existence du CCB :

"Nous sommes ravis d'avoir, en aussi peu de temps, atteint nos premiers objectifs, à savoir :

- une bonne participation aux sorties du dimanche matin (de 5 à 15 personnes),
- une bonne participation aux randos

- la réalisation des « tenues cyclistes » du club,
- le recrutement de 5 compétiteurs (une femme et quatre hommes),
- 30 adhérents au club,
- de bons résultats de la "Rando des Gués" et "Gravel" du mois de juin (200

- l'organisation du Cyclocross du 29 octobre bien avancée. »...

il a remercié son équipe.

Un vin d'honneur clôtura cette sympathique manifestation.



Le CCB, vélo pour tous.

Le club accueille les adultes et les enfants à partir de 6 ans, avec tous types de vélos (VTT, VTC, vélo de ville, vélo avec assistance électrique...).

- Le club vous propose la pratique du vélo en Randonnée le dimanche matin (RDV à

9h30 - place de l'Eglise). Suivant le niveau de pratique, deux groupes se forment au cours de la balade pour des distances différentes.

- La compétition (XCcountry VTT, cyclo-cross, route...).

Courriel : club.cycliste.brinon@orange.fr

Contact : 06.87.70.90.74 ou 06.70.13.06.29

Site internet : cc-brinon.clubeo.com

Les Doigts Agiles

La journée du goût.

"En tant que Présidente des Doigts Agiles, je tiens à remercier tous les bénévoles et les personnes qui ont contribué à la réussite de la journée du goût .

En espérant vous retrouver l'an prochain.

Sincèrement."

Mireille Baratin



L'école de musique

Soirée Cabaret Music-hall

Le samedi 7 octobre 2017, pour la 4^{ème} édition, la salle Jean Boinvilliers revisitée à cet effet, accueillait plus de 270 personnes.

Ce rendez-vous du 1^{er} samedi d'octobre est maintenant installé dans le calendrier annuel des manifestations Brinonnaises.

Après le dîner musical animé par le musicien et chanteur Christian Naudes, les convives ont assisté à 2 heures de spectacle de Cabaret.

Le show a débuté avec l'exceptionnelle Nell, chanteuse à voix puissante, qui a présenté la soirée avec brio, en tant que Madame Loyale.

Le public a pu applaudir également le couple de danseurs glamour Charlotte et Julien, le numéro sensuel de Lunamaud au trapèze fixe et celui de main à main, tout en souplesse de Maud et William.

C'est à un moment de féerie qu'ont été conviés les invités de cette soirée.

L'équipe organisatrice vous donne rendez-vous :

le samedi 6 octobre 2018

Gérard Gaucher



Théâtre

Les Bouffonneries ont donné leurs représentations théâtrales à la salle Jean Boinvilliers les samedi 18 et dimanche 19 novembre :

Coquin de Sort

Pièce policière de Robin Ligot avec les acteurs suivants :

Guillaume Chevalier
Chantal Chollet
Fabienne Chollet
Micheline Delorme
Charles Gambs

Edwige Jullien
Marie-Christine Menec Lacube
Jocelyne Mauger
Marie-France Villette
Bernard Thebault

sous la houlette de Nathalie Avril.

" Un grand merci à elle ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui nous suivent depuis 15 ans.

Micheline Delorme. "



Les Professionnels....

L'épicerie

Pour succéder à Monsieur Philippe Gouleau, l'épicerie " le Panier Sympa", a été reprise au mois de juin 2017 par Franck et Cécile Fourrichon.

Tous deux sont Berrichons du pays de Sancerre.

Ils ont un fils de 13 ans, Milovan, qui n'hésite pas à leur donner un coup de main le week-end.

Cécile travaille encore à mi-temps dans la grande distribution.

En commandant le Jeudi, les livraisons à domicile sont assurées le Vendredi matin, comme le faisait leur prédécesseur.

Cet été, l'épicerie a bénéficié d'un grand nombre de touristes de passage dans la région et, à ce jour la clientèle commence à bien se fidéliser dans le village.

Horaires d'ouverture

Mardi, Jeudi Vendredi et Samedi
8h-12h30 et 15h-19h

Mercredi, Dimanche et Jours Fériés
8h-12h30

Fermé Dimanche après-midi, Lundi et Mercredi après-midi



Renseignements ou commande :

Tel : 02.48.58.50.30

Les nouveaux boulangers



Le 19 septembre 2017, notre boulangerie a réouvert grâce à Mickaël et Laura Moussy.

Ils travaillaient dans la Région Parisienne du côté de Versailles et ont décidé de se rapprocher de leur famille et surtout de quitter Paris pour la vie à la campagne, qu'ils apprécient déjà.

Laura a travaillé 15 ans en Boulangerie, grâce à un BEP " Vente action marchande ".

Mickaël, pâtissier sur Versailles, a eu un CAP boulanger, un CAP pâtissier et plusieurs fois a participé au concours du meilleur apprenti dans la Nièvre, où il a obtenu une médaille de Bronze en boulangerie et médaille d'Or en pâtisserie.

Dès leur arrivée, ils ont installé un four électrique et une chambre à fermentation.

Ils ont un bon contact avec la clientèle qu'ils trouvent très sympathique avec eux.

Tel : 02.48.58.50.86

Les formules "déjeuner" ont déjà beaucoup de succès



Horaires d'ouverture

du Mardi au Samedi : de 7h-13h et de 15h-19h
Le Dimanche de 7h-13h30
Fermé le Dimanche après-midi et le Lundi

Nous leur souhaitons à tous une bienvenue et une belle réussite.

Apiculture



Métier à haut risque !

Mais le savoir-faire de Joël a eu raison de cet essaim.

Bravo et merci à ces abeilles qui nous procureront du beau miel, "made in Sologne".

Souvenirs, Souvenirs : d'hier à aujourd'hui...

Qui se souvient des entreprises Brinnonaises d'hier ? Les jeunes n'ont pas connu, peut-être que les anciens n'ont pas oublié. Et que reste-t-il aujourd'hui ?

Je propose de vous faire découvrir les sites et un peu l'histoire industrielle de Brinon.

Route de Chaon

- En face de l'écluse du canal, la *briquetterie-tuilerie du Vieux Péroùé*, est fondée en 1860 ; elle emploie en pleine période de production 15 ouvriers à la fabrication de briques, tuiles, mitres et tuyaux de drain. La société est reconnue pour la qualité de ses produits qu'elle exporte dans toute la Sologne et le Val de Loire. Elle disparaît en 1968, les bâtiments sont démolis en 1990 (source *GRAHS*).

- Au N°55 route de Chaon, la *scierie Bartolin* transforme dans les années 1960 les essences locales comme le résineux, le pin maritime ou le sylvestre en coffrages destinés au bâtiment, l'effectif est de 14 salariés. En 1989, *Brinon Bois Centre (BBC)* achète la scierie. Elle dépose le bilan en 1990.

- La société *Lecacheur* construit dans les années 1970 une caisserie juste à côté de la *scierie Bartolin* qui lui fournit la matière première. Elle est spécialisée dans la réalisation de caisses en bois pour le transport (caisses maritimes) et la fabrication de coffrage pour le BTP (pilasses de Gien, belvédère de la centrale de Belleville), 12 ouvriers travaillent pour l'entreprise.

- L'usine *Pognard-Tranchant* fabrique de l'allume-feu, de petits fagots de bois enduits de résine servant à allumer le feu, elle est dévastée par le feu en 1933. A cet emplacement le *SDIS 18* fait construire en 1971 la caserne des pompiers, devenue aujourd'hui les ateliers municipaux.



Rue du Château d'eau

La *menuiserie Renault* est créée en 1967 par Aimé, il commence à exercer avec sa

femme comme secrétaire comptable dans le sous-sol de sa maison rue Sableuse. Pour faire face à son expansion, due à une première commande de SFTMP (Société Française de Transformation des Matières Plastiques), installe une scierie à côté du château d'eau sur un terrain appartenant à son frère Marcel. La société va se spécialiser dans la caisserie, le sciage à façon pour fournir du bois aux particuliers tout en conservant l'activité de la menuiserie. Ses fils rejoignent l'entreprise en 1976 et 1977, elle emploie à cette époque 9 salariés. Ses principaux clients sont SFTMP, Dubigeon et Apia pour qui elle fabrique des caisses pour emballer les enseignes lumineuses. Lors du départ à la retraite d'Aimé et à la fermeture d'Apia, la production s'oriente principalement sur la fabrication de palettes suivie de la menuiserie. Après 50 ans d'existence la menuiserie installée aujourd'hui en ZAC des Pointards est toujours en activité.

Route d'Isdes

A Rillerand s'implante en 1900 la *pisciculture des Clouzioux*, son activité est l'aquaculture en eau douce (élevage de poissons d'eau douce). Elle devient en 1978 une Société Agricole et Piscicole.



Affiche de 1972

En 1999 le groupe achète la ferme de Teich à côté de Bordeaux et crée une coentreprise : les *Clouzioux-l'Esturgeonnière* qui produit du caviar à partir d'élevage d'esturgeons en provenance de Sibérie. La reproduction des esturgeons se fait à Brinon, quand ils atteignent les 50 à 100 grammes (5 à 6 mois) ils partent à l'esturgeonnière pour le grossissement. Entre 2 et 3 ans les poissons sont sexés, les femelles restent au Teich pour la production de caviar (femelles de 8 ans) et les mâles reviennent aux Clouzioux. Ils sont transformés sous forme de filets ou entiers/vidés pour être vendus dans les restaurants et les supermarchés. Le groupe délocalise les emplois de la

Sologne vers la Gironde en 2007.

Route de Lamotte

De La bonneterie à Toutatel

La *bonneterie Brinnonnaise* fabrique en 1945, des chaussettes en laine, en coton ou en soie, l'effectif est de 16 personnes et passe à plus de 50 salariés en 1965, date de sa fermeture dû à la crise du textile en France.

S'installe ensuite en 1966 une succursale de la *faïencerie de Gien*. La vaisselle émaillée en blanc est expédiée toutes les semaines de la maison mère pour être décorée par les 30 ouvrières de Brinon, puis repart sur Gien pour la cuisson. La manufacture a 3 sites : un à Châtillon, un à Gien et un à Brinon. Chaque pièce de chaque site est signée au dos par l'artiste qui l'a peinte, à droite pour Châtillon, au centre pour Gien et à gauche pour Brinon. En 1981 la société a de grosses difficultés financières, elle rapatrie toute la production sur Gien et le site de Brinon est fermé.



La société *Toutatel (TOUT pour ATELier)* achète le bâtiment en 1988 et crée un magasin qui vend 90% d'articles pour l'agriculture, 10% d'outillage et de quincaillerie. *Toutatel* est née rue du Four dans un entrepôt de Mr Julien en novembre 1985. Rodolphe Besset rejoint son père Gérard en 1998 et depuis 2008, il gère la société qui emploie 2 salariés.

Zac Des Pointards

De la sérigraphie aux écran LED

Patrick Migayron crée en 1974 une société de sérigraphie située rue Verte spécialisée dans le secteur de l'imprimerie, l'impression de textiles et la décoration de véhicules. En 1980, il s'installe Grande Rue avec le lancement de la découpe d'adhésif par ordinateur et la création d'un magasin de bureautique. En 1990, la construction d'un bâtiment en ZAC des Pointards permet le développement de l'entreprise qui passe alors de 4 à 9 salariés sous l'enseigne *Espace Graphic*. En 2004, une nouvelle

Souvenirs, Souvenirs : d'hier à aujourd'hui... (suite)

structure sous le nom de Graphy Style Sérigraphie travaille pour les grands groupes de cosmétiques. Fermeture définitive de l'entreprise en 2011. Les locaux sont vendus en 2015 et loués à la société TJLED-2AVI. L'entreprise installée en région Parisienne choisit Brinon pour s'équiper de locaux supplémentaires. Elle est spécialisée dans l'installation d'écran LED. Elle a réalisé entre autre l'illumination de la façade du Grand Rex, a travaillé pour Guerlain Selfridges à Londres et pour Louis Vuitton à New-York et à Rome.

De SFTMP à Trigano...

La Société Française de Transformation des Matières Plastiques (SFTMP) a été fondée en 1953 à Montmagny (Val-d'Oise). Ne pouvant plus agrandir ses installations, elle décide de construire une usine à Brinon et décentralise ses fabrications en 1967. Depuis son origine, elle a pour activité la transformation des matières plastiques par formage, soufflage ou aspiration sous vide. Elle réalise ainsi une très grande variété d'objets tels que : articles sanitaires, contre portes de réfrigérateurs, tableaux de bords de voitures, enseignes, hublots de caravelles et pièces pour téléviseurs. En 1975, les chantiers navals Dubigeon de Normandie (SA de 1969) achètent l'établissement et créent Dubigeon Plastique. La société reprend la production des enseignes et intègre la fabrication de barques en plastique.

En 1980, le groupe Apia, implanté à Vierzon depuis 1962 acquiert les locaux. L'entreprise de Brinon conçoit et fabrique des enseignes et enseignes lumineuses qui servent à attirer, informer et guider les visiteurs. Toute la production est réintégrée en 1989 à Vierzon.

En 1990, JCR construction rachète les bâtiments. JCR fabrique et commercialise des modules sanitaires de chantier, des mobiles entreprises et des caravanes.

Aujourd'hui, c'est Trigano remorques. le groupe emploie 3600 personnes sur 39 sites français dont 5 en Région Centre. C'est en 1993 qu'est née l'usine de fabrication de remorques pour véhicules légers par la société IBI (International Business Investissement) produisant des remorques sous la marque DBD. Elle est rachetée en 1994 par le groupe Trigano. L'entreprise fabrique des remorques de PTAC de 500 à 750 kg et jusqu'à 1300 kg, des remorques porte motos ou porte quad. Toute la tôlerie vient du site de Reuilly et est assemblée à Brinon, jusqu'à 500 remorques par jour en haute saison. L'effectif est de 60 personnes à temps plein, passant à 100 en période de pointe. Trigano est passé de 5000 remorques bagagères par an à sa création à 50 000 aujourd'hui, qu'il fournit à Erka, Franc, Trelgo et aussi à des enseignes de grande distribution comme

Norauto ou Roady. Il est l'un des 2 leaders européens de la fabrication de remorques de voitures.



De Centaure à Euromac...

Le 12 mai 1984, le Conseil Municipal décide dans le but de relancer l'économie et l'emploi, de faire construire une usine verte qui sera mise à la disposition de la SARL Centaure, au moyen d'un crédit-bail immobilier assorti d'une promesse de vente. En 1985 SA Centaure, précurseur dans la fabrication de journaux électroniques d'extérieur transfère son activité de Douai (Nord) à Brinon. L'entreprise collabore étroitement avec la société Apia qui lui fabrique une grande partie des sous-ensembles mécaniques. Le 27 avril 1987, un incendie ravage les bâtiments. Durant la reconstruction, la production est assurée pendant quelques mois sous des tentes dressées à côté du parking. Les travaux sont terminés en fin d'année 1987, la surface de l'usine passe de 800m² à l'origine à 1200m². Depuis l'arrivée de Centaure à Brinon, les emplois ont fortement augmenté, de 11 salariés en 1985, ils sont passés à 36 en 1988. Après une période de forte extension, l'entreprise connaît des déboires et est obligée de déposer le bilan en juin 1991. SA Centaure est repris par SA Centaure Systems en avril 1992 et prévoit le maintien de 20 emplois. Mais la situation très difficile de la société et l'absence de commande ne permettent plus de supporter financièrement la charge que représente l'usine de Brinon, le site est déménagé dans le Pas de Calais, à Nœux-les-Mines en fin d'année 1994, sur les 11 personnes salariées, 6 sont licenciées.

A la suite la société Euromac qui a vu le jour en 1980 à Champigny-sur-Marne, se délocalise en 1995 à Brinon pour faire face à son expansion. Euromac s'attache à fabriquer des outils coupants carbure monobloc, des forets, fraises ou des alésoirs pour l'industrie de l'espace, l'automobile et l'aéronautique. Pour s'imposer sur le marché et pour garantir une qualité optimale, Euromac investit

continuellement dans la conception de logiciels, dans des machines à commande numérique et dans du matériel de métrologie. Le dernier investissement est l'installation d'une salle de métrologie à température et hygrométrie contrôlées, appelée salle blanche. Elle emploie une dizaine de salariés, principalement de la main-d'œuvre locale.



C'est vrai beaucoup d'entreprises étaient implantées autrefois sur la commune, mais aujourd'hui à l'époque de la désindustrialisation rurale où les entreprises cherchent à se rapprocher de plus en plus des grandes villes, pour un petit village, Brinon a un tissu industriel qui emploie beaucoup de personnes. Soyons confiants pour l'avenir.

La Permaculture ?



Qu'est-ce que la permaculture ?

La permaculture a pour objectif de produire une nourriture saine, sans utiliser de pesticides, ni d'engrais chimiques. Elle s'appuie sur les multiples services rendus par la nature.

Un bon exemple pour l'illustrer est la façon de gérer les sols. Le sol d'une forêt abrite tout un tas de petits animaux (acariens, cloportes, vers de terre...), de bactéries et de champignons, qui travaillent pour créer un sol fertile. Nul besoin d'engrais chimiques pour faire pousser la forêt.

En permaculture, on va s'inspirer de la forêt, on va travailler à recréer un sol fertile, et à l'améliorer au fil du temps. On nourrit le sol (en apportant du compost par exemple) et c'est le sol qui nourrit la plante. On ne laboure plus le sol car le labour détruit la faune qui a besoin d'oxygène en surface. On n'utilise plus d'engrais chimiques qui polluent les nappes phréatiques et détruisent l'humus. On ne laisse pas le sol à nu, on le couvre avec de la matière organique qui le protège du soleil, de la pluie et du vent et l'améliore progressivement.



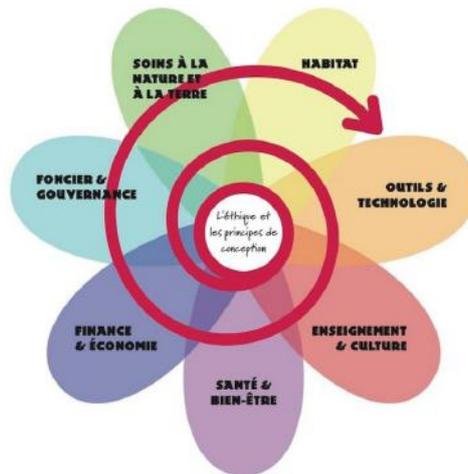
Dans un écosystème naturel, il existe une multitude d'interactions entre les différents éléments qui le composent. Sans les insectes pollinisateurs, les fleurs ne donnent pas de fruits.

Certaines plantes comme les légumineuses fixent l'azote de l'air et enrichissent le sol.

Ce qui est produit par les uns est utilisé par les autres. Il n'y a pas de déchets.

Un des principes de la permaculture est qu'une fonction s'appuie sur plusieurs éléments et qu'un élément remplit plusieurs fonctions. Par exemple, une poule produit des oeufs mais mange aussi des limaces et produit de l'engrais avec ses fientes. Une haie permet d'abriter les cultures du vent, mais aussi de produire de la nourriture, du bois fin pour pailler le sol.

La permaculture est bien plus qu'une nouvelle approche du jardinage, c'est une philosophie de vie où animaux, insectes, êtres humains, plantes et micro-organismes vivent en harmonie dans un environnement sain et auto-suffisant.



Le mot « permaculture » en lui-même est la contraction de « (agri)culture permanente ».

La permaculture au potager permet un jardinage durable : éviter d'arroser et de labourer, récolter ses graines, amender le sol sans intrants, soigner les légumes avec des purins végétaux, profiter des auxiliaires, des plantes compagnes...

La permaculture est plus productive (abondante) que le jardinage classique.

Comment démarrer une permaculture ?

1- Créer des buttes de permaculture

La permaculture est une culture sur butte. Pour créer vos buttes, il vous faut juste un bout de terrain, un double-mètre, un cordeau, une bêche et... de l'huile de coude !

2- Caractéristiques des buttes de permaculture

- Orientation : Nord - Sud pour un ensoleillement idéal : le soleil chauffe le flanc Est le matin, le flanc Ouest l'après-midi,

- Largeur des buttes : 1m20 pour désherber facilement au centre sans marcher dans la butte,

- Longueur : indifférente. Les buttes peuvent être rectilignes ou en forme de cercle (laissez un passage vers l'intérieur du cercle),

- Largeur des allées : 50 cm.

3- La réalisation des buttes

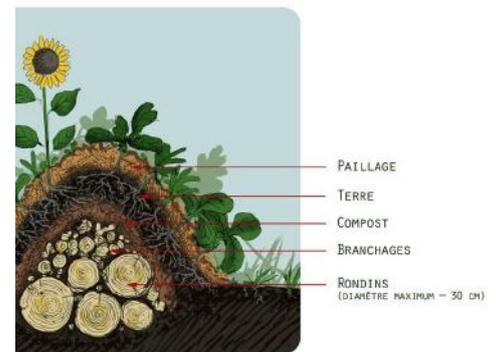
- Réalisez un plan sur papier et prenez vos mesures. Tracez les allées au cordeau,

- Creuser les allées sur une profondeur maximum de 25 cm. La terre ainsi récoltée permet de constituer la butte,

- Ajoutez une abondante couche de compost décomposé,

- Maintenez les bords des buttes avec des planches (+ piquets en fer) ou du plessis (branches tressées) plus fragile mais très joli,

- Sur le côté exposé au vent (Ouest en général), plantez des groseillers, framboisiers, et autres arbustes qui serviront de coupe-vent gourmands.



Et maintenant, vous pouvez passer aux semis et plantations...

Mémo: Chaque année, il est important d'enrichir votre butte de compost.



L'hiver au jardin



Voilà enfin le retour du givre et parfois de la neige qui annoncent tout doucement l'arrivée de Noël !

Si le mois de décembre n'est pas celui qui réclame le plus de soin dans votre jardin, il est quand même bien l'un des plus joyeux et des plus festif de l'année !

Les travaux de jardinage sont relativement limités durant ce mois d'hiver mais ils sont nécessaires pour préparer au mieux la nouvelle année qui commencera bientôt.

Plantation des arbres et arbustes

Si le gel ne s'est pas encore abattu dans notre région, il est encore temps, en ce début de mois de décembre, de planter vos derniers arbres et arbustes.

S'il gèle, reportez vos projets de plantation au début du printemps. Il sera encore temps d'intervenir juste après les gelées.

Enfin, si le sol le permet et qu'il n'est pas trop dur, terminez la plantation de bulbes de printemps. Il sera bientôt trop tard, dépêchez-vous !

Fleurs du jardin, balcon et terrasse en décembre

Noël arrive et il serait bon de planter quelques fleurs à floraison hivernale telles que les bruyères, cyclamens, pensées ou autres héliobores (roses de Noël).

Il n'est pas trop tard pour protéger vos plantes contre le froid.



Taille des arbres et arbustes en décembre

Vous pouvez commencer la taille des poiriers, des pommiers, des figuiers et de la vigne en dehors des périodes de gel.

Traitement des arbres fruitiers en décembre

Il faut profiter de l'hiver pour pulvériser un produit de traitement hivernal de préférence bio, avant la floraison du printemps.

Il concerne principalement les cerisiers, les poiriers, les pommiers et les abricotiers.

Si ce n'est pas encore fait, supprimez les branches mortes et brûlez-les afin d'éviter la propagation des maladies.

Pelouse, gazon en hiver

Nettoyez votre jardin des dernières feuilles tombées à l'automne.

La révision de la tondeuse ainsi que la vidange vous permettra de la rendre plus performante et de la garder beaucoup plus longtemps. Attendez l'arrivée du prochain printemps pour effectuer une rénovation de votre pelouse.

Rosiers en hiver

Protégez les pieds de vos rosiers en formant une butte de terre sur laquelle vous pourrez mettre un paillis végétal.

Cette intervention protégera les racines du froid.

La taille des rosiers s'effectue à la fin de l'hiver.

Si la taille n'a pas encore été faite, nettoyez au préalable la ramure de vos rosiers en éliminant les branches mortes et les feuilles restantes.

Le sol (potagers et massifs)

L'hiver permet à votre sol argileux de pouvoir le bêcher à grosses mottes: cette terre sera beaucoup plus friable au printemps. C'est le froid qui va décomposer, nettoyer, arranger votre terre pendant l'hiver.

A l'inverse, si vous avez une grande terre plus friable, il suffit de la soulever à la fourche dès maintenant avec beaucoup de matière organique (par exemple du paillis). L'hiver fera le reste. Le froid va rentrer à

l'intérieur. La terre pourra ainsi être semée et travaillée au printemps.

Le potager

Attention le froid peut être destructeur s'il vous reste quelques légumes au jardin.

En dessous de -5°C, les chicorées scaroles peuvent geler. Leur mettre un voile d'hivernage pour les protéger encore quelques jours... Et pourquoi pas, avoir des chicorées jusqu'à Noël.

En revanche les choux ne craignent pas le froid.

Si les salades d'hiver peuvent passer l'hiver au froid, on peut tout de même les protéger avec un plastique rigide pour avancer la production au printemps.

Les fraisières peuvent aussi supporter des températures très froides mais vous pouvez tout de même mettre un peu de paille pour les protéger des grands froids.

La serre

Les jours de soleil, ouvrir la serre pour éviter la condensation qui pourrait faire pourrir les plantes (environ 1h entre 11h et 13h) puis refermer pour emmagasiner la chaleur.

La robinetterie

Retirer les pompes du bassin avant l'hiver et les mettre dans un endroit hors gel.

Robinets au jardin : penser à les vidanger. Toujours les ouvrir pour qu'il ne reste jamais d'eau à l'intérieur.

Les oiseaux

Nourrir les oiseaux (graines de tournesol et boules de graisse) et leur apporter de l'eau dans un endroit ensoleillé, en effet lorsqu'il gèle les oiseaux risquent de mourir de soif.



Le printemps au jardin

Voici enfin venu le mois de mars qui annonce l'arrivée du printemps.

Quelques journées pluvieuses, giboulées et gelées matinales continuent à alterner avec de belles journées printanières et c'est alors tout le jardin qui commence à reprendre vie !

Les arbres commencent à bourgeonner, certaines fleurs s'épanouissent alors que d'autres plantes demandent de l'entretien.



Le mois de mars est le début d'une grande saison de jardinage et c'est tant mieux !

La taille des arbustes

Les arbustes qui ne fleurissent pas au printemps, tels que les Arbres à papillons, Saules Tortueux ou Weigelia, doivent être taillés à cette époque.

Il est encore temps de planter les arbres et arbustes achetés en racines nues ou en conteneurs.

Pour stimuler la reprise, apportez un engrais organique (fumier) et mélangez la terre à un terreau « plantation » ou « universel ».

La taille des rosiers

C'est le mois idéal pour tailler vos rosiers grimpants et buissonnants.

Attention, il est important de brûler vos tailles afin de faire disparaître les maladies et parasites qui auraient pu séjourner ou apparaître pendant l'hiver.

La taille de la vigne

C'est le dernier moment pour tailler votre vigne. A la fin du mois, vous commencerez également le traitement à la bouillie bordelaise.

Les massifs

C'est le moment de bêcher et de nettoyer tous les massifs en vue de les garnir de

nouvelles plantes.

Le bêchage est une opération importante car elle permet d'aérer le sol, d'améliorer le drainage et d'enfouir les mauvaises herbes dans le sol à l'abri de la lumière.

La pelouse

Le printemps est le bon moment pour s'occuper de sa pelouse, que ce soit pour son semis ou sa rénovation. Il faut scarifier et traiter la pelouse avec un anti-mousse.

Traitement préventif des maladies et parasites

Les arbres et arbustes peuvent, dès la fin du mois de mars, recevoir un premier traitement de manière à prévenir l'arrivée de champignons.

Les semis sous abri

Le mois de mars est propice à certains semis sous abri. On retrouve principalement les annuelles comme certaines grimpantes : capucine, ipomée ou pois de senteur.

Le mois de mai est l'un des plus importants de l'année pour votre jardin !

La végétation a repris ses droits et fleurs, arbres, arbustes et rosiers se développent de manière spectaculaire.

Côté potager, c'est la reprise des semis et des plantations qui donneront de savoureux légumes à l'été ou à l'automne.

Que ce soit donc pour le jardin, la pelouse, la terrasse ou le potager, jardiner au mois de mai est fort conseillé pour avoir un beau jardin durant tout l'été...

Arbres et arbustes

C'est le moment de planter vos arbres et arbustes achetés en conteneur ou en pot.

La plantation est un des moments les plus importants de la vie des végétaux.

Elle conditionne son développement futur et doit donc être faite dans les règles de l'art.

Rosiers

Ils sont sans aucun doute l'un des plus beaux végétaux de nos jardins.

Ils réclament beaucoup de soin car ils sont fragiles.

• Il est encore temps de planter vos rosiers achetés en conteneur ou en pot,

• Coupez au plus court les gourmands. Ce sont les pousses qui partent de la racine mais qui ne font pas partie de la tige principale. Ils affaiblissent le rosier et altère la floraison,

- Attachez les rosiers grimpants afin de les maintenir près de leur support,
- Soyez attentifs aux attaques de pucerons,
- Pulvérisez un fongicide (de préférence Bio) de manière préventive afin d'éviter la maladie des tâches noires,
- Supprimez les fleurs fanées au fur et à mesure.

Pelouse et gazon

C'est à cette période de l'année qu'elle est la plus verte car la température est idéale et il pleut suffisamment.

- Lutte contre l'apparition de la mousse,
- Si vous souhaitez planter votre gazon, c'est le bon moment,
- Enfin, une pelouse qui a quelques années mérite peut-être d'être rénovée.

Fruitiers

C'est encore le moment de planter vos arbres et arbustes fruitiers.

- Cette étape de plantation conditionnera la future récolte,
- Lutte préventivement contre le ver des fruits, le carpocapse,
- Les fruitiers à noyau sont sensibles aux maladies cryptogamiques, comme la cloque ou le monilia.



vers des fruits

cloque

monilia

Ces maladies nécessitent un traitement préventif à base de bouillie bordelaise,

- Traitez la vigne et si ce n'est pas encore fait.

Fleurs du jardin

• C'est le moment de planter vos vivaces mais aussi de semer les annuelles et les bisannuelles.

- Plantez également les bulbes d'été,
- Supprimez les fleurs fanées au fur et à mesure,
- Coupez au plus court les fleurs à bulbe de printemps, mais uniquement lorsque le feuillage est totalement jaune.

Ceci est important, car si vous le coupez vert, vos bulbes n'auront pas le temps de constituer leurs réserves.

Flours de terrasses et balcon

C'est le moment de faire vos jardinières.

• Vos plantes se développeront beaucoup, si elle sont bien entretenues.

Attention à ne pas trop les serrer, car cela pourrait altérer non seulement leur croissance mais aussi leur floraison.

• Les géraniums peuvent être mis à l'extérieur s'il n'y a plus de risque de gel.

Il vaut mieux attendre la mi-mai dans la plupart des régions.

• Profitez de votre espace pour faire pousser vos propres plantes aromatiques.

Parmi les plus courantes et faciles à cultiver, nous avons le basilic, le cerfeuil, le persil, l'aneth, l'oseille ou encore la ciboulette.



Potager

Le printemps est une saison d'effervescence pour tous les jardiniers.

Il faut nettoyer, semer, repiquer et planter pour profiter de légumes pendant toute la belle saison.

Si la météo et la position géographique ont un rôle à jouer quant au calendrier des semis, il y a néanmoins quelques grands principes à respecter.

Calendrier des principales étapes :

1- En mars-avril, nettoyage et semis au chaud

Profitez du mois de mars pour nettoyer votre potager. Bêchez pour aérer la terre et éliminer les mauvaises herbes, faites un apport d'engrais organique pour l'enrichir.

C'est aussi le moment de sarcler et de biner les massifs. Les légumes primeurs peuvent être semés sous abris, en serre, sous châssis ou tunnels plastique. Carottes, radis, choux, oignons, petits pois, etc, pourront ainsi être consommés dès le mois de mai.

Vous pouvez aussi commencer à semer au chaud, à la maison, dans des godets ou des caissettes les graines des légumes d'été : aubergines, concombres, tomates, poivrons, poireaux...

2- En avril et en mai, repiquage et plantations

En avril, le sol se réchauffe et les risques de gelée sont moindres. Vous pouvez semer en pleine terre les capucines, les volubilis, les lupins et les nigelles pour agrémenter le potager et y attirer les insectes utiles.

Selon la température du sol, semez vos légumes.

• Les épinards, oignons et radis apprécient une terre à 8-10°C,

• Les carottes, chicorées, choux, laitues et pois à 10-12°C,

• Si la terre est trop froide, la germination est bloquée, mieux vaut donc faire preuve d'un peu de patience.

En mai, la terre est suffisamment réchauffée (15 à 20°C) pour accueillir les plants repiqués ou achetés en godets des céleris, cornichons, haricots, tomates, concombres, courgettes, poivrons et melons.



Conseils de culture

En matière de culture potagère, inutile d'avoir les yeux plus gros que le ventre, surtout si vous n'avez pas beaucoup de temps à consacrer au jardinage. Adaptez la taille de votre potager aux besoins de votre famille et ainsi la consommation d'eau et les traitements seront "raisonnés".

On estime généralement qu'une surface de 200-250 mètres carrés suffit à une famille de quatre (deux adultes et deux enfants).

Pratiquez les semis échelonnés, en semant une petite quantité de graines d'une même espèce tous les 15 jours. C'est le meilleur moyen de manger des légumes frais, en profitant d'une cueillette quotidienne au fil de leur maturité.

Notre première fleur

Comme chaque année, nous avons essayé de rendre notre village attrayant bien que soumis à une législation rigoureuse concernant l'utilisation des produits phytosanitaires désormais bannis du paysage communal.

D'autres techniques ont été adoptées pour réduire au maximum l'impact visuel de nos petites herbes folles :

- hersage des grandes allées,
- engazonnement de certains espaces,
- brûlage,
- tonte et débroussaillage plus fréquents.

Ces techniques demandent plus de temps et nous avons besoin de la participation active de tous les habitants par un entretien régulier des trottoirs. Chacun doit se sentir concerné et tenter d'apporter des solutions comme le fleurissement des abords de maison, binage des allées piétonnes pour créer un cadre convivial.

Lors de la visite du jury départemental, Brinon s'est hissé à la troisième place du classement des villes de 1000 à 3000 habitants et a été choisi pour participer au concours régional.

La visite du jury Régional s'est déroulée le 21 août et nous avons obtenu 1 fleur.



Il appartient à tous de maintenir, voire même, d'améliorer ce label tant convoité.

Un grand merci à toute notre équipe technique qui a assuré l'entretien et permis à notre village d'obtenir ce prix. Le label "ville et village fleuris" est basé sur un ensemble de critères englobant le choix des végétaux, la diversité des essences en accord avec la région, la mise en valeur des espaces naturels, le respect de la biodiversité.

Le jury a été particulièrement attentif sur l'harmonie de notre territoire et la mise en valeur de notre patrimoine culturel et végétal : forêts, chemins ruraux, étangs, faune et flore...

Le Comité d'Entraide

Un vrai/faux mariage...

On a pu entendre dans le village ou lire dans la presse locale, qu'après plus de 50 années d'une amitié sincère, Jeannine (86 ans) et Daniel (95 ans) s'étaient dit oui pour la vie, samedi 8 juillet, devant la mairie de Brinon sur sauldre.

Alors, si l'on considère le mariage comme la simple union entre deux êtres, non il ne s'agissait pas d'un vrai mariage... mais si l'on considère le mariage comme l'occasion de réunir ses amis pour faire la fête, alors oui il s'agissait d'une vraie célébration.

Farce? Pantalonnade? Pied de nez AU TEMPS QUI PASSE, ce vrai faux mariage a été une belle fête qui s'est poursuivie avec l'échange des alliances, autour d'un barbecue. L'occasion pour le Comité d'Entraide de rappeler aux plus jeunes que Rire Rime avec bien vieillir et que c'est un gage d'éternelle jeunesse.

Pour leur prochaine petite fête, on peut suggérer à nos anciens de célébrer une naissance.

On peut commencer à faire les paris de celui ou celle qui se déguisera en nouveau né pour l'occasion.

A suivre ...



"Nous présentons en détail l'exercice 2016 du COMITÉ D'ENTRAIDE.

Merci à toute mon équipe, aux donateurs et à la municipalité.

Bonnes fêtes de fin d'année.

France Mangematin"

	Dépenses	Recettes	Bénéfice
Belote 24 janvier	624,75 €	1 326,01 €	701,26 €
Kermesse 7 août	4 617,93 €	7 171,30 €	2 553,37 €
Forum 11 septembre	125,29 €	159,00 €	33,71 €
Vente vêtement/jouet 22 octobre	163,95 €	918,00 €	754,05 €
Belote 30 octobre	706,81 €	1 066,70 €	359,89 €
Subvention Mairie, participations repas et dons		1 400,00 €	
Frais divers	772,34 €		
Colis de Noël et repas	5 672,42 €	311,00 €	
Total	12 683,49 €	12 352,01 €	4 402,28 €
Total des dépenses - total recettes		331,48 €	

Le Comité des fêtes

Jeux du 14 Juillet

Comme chaque année le Comité des Fêtes a organisé le concours de vélos fleuris lors de l'après-midi du 14 Juillet. Un défilé a eu lieu dans les rues de Brinon en compagnie de "l'Harmonie Sauldre et Sologne".

Chaque enfant a eu la joie de recevoir une médaille.

Ensuite tout le monde s'est retrouvé sur le Jardin Anglais avec différents jeux et structure gonflable.



Marché de Noël

Notre 13^{ème} Marché de Noël du Comité des Fêtes a eu lieu les 25 & 26 Novembre à la Salle Jean Boinvilliers, mise à notre disposition pour cet événement annuel.

Une nouvelle fois ce fut un très beau succès. Cette année 57 exposants ont présenté de l'artisanat et de la gastronomie de qualité.

La crèche géante confectionnée par les bénévoles et la présence du Père Noël ont fait le bonheur des enfants.

Samedi soir la Chorale « Parados » de Sandillon nous a présenté un concert en l'Église Saint Barthélémy.

De très nombreux visiteurs tout le long du week-end prouvent la réussite de cette manifestation incontournable.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur investissement dans l'organisation et les décorations de la salle et du village.

A l'année prochaine...



Prix des maisons fleuries

Un grand merci à tous pour votre investissement dans l'embellissement de notre village. Vos efforts conjugués au travail des employés municipaux ont permis à Brinon d'acquiescer une première fleur au concours des villes et villages fleuries.

En conjuguant nos efforts, nous pouvons encore améliorer ce classement, mais sans votre participation active, ce serait peine perdue.

Le fleurissement d'un village est l'affaire de

tous, une attention toute particulière est portée sur l'harmonisation du fleurissement : choix des végétaux, unité de couleur, participent à créer un ensemble agréable.

L'attrait d'un village et le côté touristique passent par ces critères d'harmonisation. Bien des efforts sont encore à faire pour respecter la charte zéro phyto dans laquelle nous nous sommes engagés, chacun doit se sentir concerné par ces nouvelles réglementations et oeuvrer dans cette voie : fleurissement des abords de maison,

désherbage et binage, balayage des trottoirs pour éviter l'installation et la germination des herbes indésirables. Continuons nos efforts pour nous même et la collectivité, nous en tirerons profit en amenant du tourisme donc de l'activité. Un village vivant passe par son attrait visuel, où l'on a envie de flâner, de se poser et pourquoi pas s'y installer. Encore un grand merci à tous et félicitations.



Liste des Lauréats

Maisons fleuries Jardins arborés fleuries

- 1^{ers} Marcel Olivier et Michel Colin
- 2^{ème} Huguette Desrues
- 3^{ème} Jean-Louis Venon
- 4^{ème} Bertrand Pasquier
- 5^{ème} Jean-Claude Bouland
- 6^{ème} Jacqueline Avril

Prix d'Honneur

Madame et Monsieur Dubois

13^{ème} place obtenue au concours départemental

Maisons fleuries Balcons, jardinières

- 1^{er} Georgette Bissonnier
- 2^{ème} Serge Mauger
- 3^{ème} Ibéria Deshorties
- 4^{ème} Denise Varanne
- 5^{ème} France Romet
- 6^{ème} Madeleine Mimbourg
- 7^{ème} Claudine Mauger
- 8^{ème} Jeanine Ragu
- 9^{èmes} Jean Henri et Mickaëls Gorget
- 10^{ème} André Blondeau
- 11^{ème} Roberte Foltier
- 12^{ème} Christian Testard
- 13^{ème} Robert Henri

Trottoirs fleuries

- 1^{er} Geneviève Grogard
- 2^{ème} Jacques Dupin
- 3^{ème} Jean Bros
- 4^{ème} Micheline Delorme

Commerces fleuries (par ordre alphabétique)

- Auberge du 7
- Café Labbe
- La Solognote
- Ets Toutatel

Recette

Bûche de Noël

Biscuit (à faire avec un robot)

- Batta dans votre bol 5 œufs entiers et 125g de sucre puis ajouter 125g de farine et 1 sachet de levure,
- Verser la préparation dans un moule à biscuit roulé, faire cuire à 180°. Une fois le biscuit doré, le rouler dans un torchon ou une feuille "silpat" et laisser refroidir.
- Faire un sirop avec 1 l d'eau + 300g de sucre + 1 bouchon de rhum + 1/2 gousse de vanille



Faire bouillir jusqu'à obtenir un sirop puis s'en servir pour imbiber le biscuit.

Crème au beurre

- Dans une casserole faire un sirop épais avec 200g de sucre et 2 cuillères à soupe d'eau.
- Dans le robot battre vitesse moyenne 2 œufs entiers + 2 jaunes, puis ajouter le sirop.
- Débarrasser l'appareil rapidement et mettre au frais.
- Une fois refroidi, faire tourner la préparation avec 250g de beurre en petit morceaux puis ajouter le parfum désiré.
(si votre crème est granuleuse, laisser tourner plus longtemps)

Montage de la bûche

Une fois votre biscuit imbibé, étaler la crème au beurre, puis rouler le biscuit. A l'aide d'une poche à douille (douille de votre choix), décorer l'extérieur de la bûche.

Les bons mots du Berry

Si vous aimez les bons mots bien de chez nous, hauts en couleur, découvrez les romans de Pierre Ferrère qui nous conte le berry avec ferveur : un régal à consommer sans modération.

Avec Félide, Fifrelin Bonenfant nous nous retrouvons à Bourges mais aussi à Aubigny, Henrichemont, Menetou, Argent...

Au cours de votre lecture vous rencontrerez des arondes, des marivoles, des aragnes et peut-être un jacquet... dans un champ de tarlougnots et de pansiaux...

Déjà 50 ans de la Maison des Jeunes de Brinon / Clémont

Nous envisageons de célébrer cet anniversaire le 2 juin 2018 avec les "ex-jeunes" qui ont participé à sa création, à son fonctionnement et au montage du Mille Clubs.

Les personnes qui sont intéressées par cet évènement peuvent s'inscrire
Par courriel : didier@souchet.fr
Par sms ou téléphone au 06.70.16.41.58

Recette : Confiture de tomates vertes

Pour 6 pots de 250 grammes

1,5 kg de tomates
1 kg de sucre
1 jus de citron
1 gousse de vanille



Couper les tomates en fins quartiers, vous pouvez enlever la peau si vous le souhaitez, c'est meilleur... Dans ce cas, plonger les fruits quelques minutes dans l'eau bouillante, puis dans l'eau froide pour arrêter la cuisson.

Peler délicatement vos tomates.

Dans la bassine, en cuivre de préférence, placer vos quartiers de fruit, le sucre, le jus de citron et la gousse de vanille fendue. Cuire à feu vif en écumant régulièrement.

Dès que les fruits deviennent translucides et que le mélange a bien épaissi, la confiture est prête (entre 1h à 1h30 de cuisson).

Mettre en pots.

Astuce que toutes les ménagères utilisent pour vérifier si la confiture est prise, verser une cuillère de confiture dans une assiette froide, si le mélange se fige c'est qu'elle est prête sinon continuer la cuisson.

Etat Civil



Carnet Rose

Hugo Elie le 10/09/2017

Maëla Savignat le 14/10/2017

Valentin Courcelle le 17/10/2017



Ils ont dit Oui !

Caroline Favier et Henri Houzard
le 22/06/2017

Jennifer Genty et Fabien Charpentier
le 15/07/2017

Séverine Huppe et Jean-François Hamelet
le 02/09/2017

Anne-Sophie Lahcène et Mickaël Joos
le 08/09/2017



Une pensée pour...

Léone Jullien née Mercier, le 18/01/2017
Madeleine Courcelle née Quenouille, le
19/07/2017

Auguste Brillant, le 03/08/2017
Joëlle Vaslin née Lindor, le 07/09/2017
Marguerite Paret née Chesnet, le
23/09/2017

Jean-Paul Petit, le 23/09/2017
André Souchet, le 30/09/2017
Renée Le Breton née Rossignol, le
05/10/2017

Santiago Placencia, le 30/10/2017
Lucienne Marlin, née Tauvy, le 15/11/2017
Denis Lhéritier, le 20/11/17

Calendrier des fêtes 2018 - 1^{er} semestre

Date	Manifestation	Nom de l'association	Horaires	Lieu
JANVIER				
Vendredi 5	Assemblée générale/galette	Club Cycliste de Brinon	19h	Mille-Clubs
Vendredi 12	Vœux du Maire	Mairie	19H	Salle Jean Boinvilliers
Vendredi 19	Galette	Pétanque Brinonnaise	20h	Mille-Clubs
Mercredi 24	Assemblée générale	Club des aînés	18h	Mille-Clubs
Vendredi 26	Galette	Club informatique	18h	Mille-Clubs
Samedi 27	Concours de belote	Comité d'entraide	13h	Salle Jean Boinvilliers
FEVRIER				
Dimanche 4	Saint Blaise	Comité de St Blaise	12h	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 18	Concours Saut Obstacle Hunter, Derby Cross et Equifun	Club Hippique	journee	Club Hippique
Dimanche 25	Concours de belote	Club des aînés	13h	Salle Jean Boinvilliers
Lundi 26 au Vendredi 2 mars	Centre de loisirs	Activités de loisirs		Mille-Clubs
MARS				
Dimanche 11	Loto	Comité des fêtes	après-midi	Salle Jean Boinvilliers
	Concours Saut Obstacle Club	Club Hippique	journee	Club Hippique
Dimanche 18	Dressage Amateur et Club	Club Hippique	journee	Club Hippique
Samedi 24	Carnaval	Les Ch'tios Solognots	18h	Mille-Clubs
Dimanche 25	Assemblée générale et 20 ans de l'association	Les Amis des Chemins de Sologne	matin	Mille-Clubs
AVRIL				
Dimanche 1	Cache- cache à l'oeuf	Comité des fêtes	matin	Jardin Anglais
	Equifun de Pâques	Club Hippique	journee	Club Hippique
Samedi 7	Concours Saut Obstacle Pro, Amateur, Elevage et Club	Club Hippique	journee	Club Hippique
Dimanche 8				
Dimanche 29	Cérémonie Journée des Déportés	Mairie	matin	Jardin Anglais
Du 25 avril au 5 mai	Centre de loisirs	Activités de Loisirs		Mille-Clubs
MAI				
Dimanche 6	Concours Saut Club Championnat Régional	Club Hippique	journee	Club Hippique
	Randonnée pédestre	Gym tonic	journee	Salle Jean Boinvilliers/Mille-Clubs
Mardi 8	Journée Commémorative du 8 Mai 1945	Mairie	matin	Jardin Anglais
Dimanche 13	Marché de Printemps	Association des Commerçants de Brinon	journee	Le Bourg / Place de l'Eglise
JUIN				
Samedi 2	50 ans Maison des Jeunes		journee	Mille-Clubs
	Démonstration vols	Aéroclub des Buzards	journee	Chemin Rural 1
Dimanche 3	Fête de la pêche	Le Gardon de Sologne	journee	Etang communal
	Randonnée pédestre	Amicale des pompiers	matin	Centre de Secours
	Concours Complet d'Equitation Amateur, Elevage et Club- Championnat Départemental	Club Hippique	journee	Club Hippique
Dimanche 10	Concours de pétanque amical	Le Gardon de Sologne	après-midi	Salle Jean Boinvilliers/Boulodrome
	Vide grenier	Comité des fêtes	journee	Le bourg
Vendredi 15 au dimanche 17	CSO Pro, Amateur Elevage et Club	Club Hippique	journee	Club Hippique
Dimanche 17	Tournoi de foot	Club de Foot	journee	Stade
	Fête du modélisme naval	Club modélisme naval de la Sauldre	journee	Etang communal/Mille-Clubs
Lundi 18	Appel du 18 juin	Mairie	18h	Jardin Anglais
Mercredi 21	Fête de la musique			
Samedi 23	Feux de Saint Jean	Comité des fêtes	soir	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 24	Audition école de musique	Ecole de musique	journee	Salle Jean Boinvilliers
	Randonnée des Gués	Club Cycliste de Brinon	matin	Mille-Clubs
Samedi 30	Apéritif Concert	Harmonie Sauldre et Sologne	19h	Etang communal

Calendrier des fêtes 2018 - 2^{ème} semestre

Date	Manifestation	Nom de l'association	Horaires	Lieu
JUILLET				
Du samedi 7 au samedi 28	Centre de loisirs	Activités de Loisirs		Mille-Clubs
Samedi 14	Fête Nationale/ jeux/ feux d'artifice	Comité des fêtes/ Mairie	après-midi	Bourg/Jardin Anglais
	Pique-nique Républicain + bal	Harmonie Sauldre et Sologne+ Amicale des pompiers	soirée	Place de l'Eglise
Samedi 21	Vide Grenier	Club de foot	journée	Stade
Dimanche 22	Concours de pêche des poissons-chats	Le Gardon de Sologne	journée	Gare du tertre
Samedi 28	Randonnée Clair de Lune	Gym Tonic	soir	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 29	Randonnée Equestre	Les Amis des Chemins de Sologne	matin	Salle Jean Boinvilliers
AOUT				
Dimanche 5	Kermesse de l'amitié	Comité d'entraide	journée	Salle Jean Boinvilliers
Samedi 25	Méchoui UNC	UNC	midi	Mille-Clubs
Dimanche 26	Concours de pétanque amical	Comité des fêtes	après-midi	Salle Jean Boinvilliers/Boulodrome
SEPTEMBRE				
Samedi 1	Forum des associations	Mairie	journée	Salle Jean Boinvilliers
Vendredi 7	Assemblée générale	Club informatique	18h	Mille-Clubs
Samedi 15	Veillée Solognote	Harmonie-Chorale	soir	Préau école
	Journées du Patrimoine	Mairie+ Association de La Maison de la Forêt	journée	Eglise + Maison de la Forêt
Samedi 22	Loto nocturne	Comité des fêtes	soir	Salle Jean Boinvilliers
Vendredi 28	Concours Saut Obstacle Pro, Amateur et Club	Club Hippique	journée	Club Hippique
Samedi 29				
Dimanche 30				
OCTOBRE				
Samedi 6	Soirée cabaret	Ecole de musique	soir	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 14	Vide-poussettes	Comité des fêtes	journée	Salle Jean Boinvilliers
	Concours Complet d'Equitation Amateur et Club	Club Hippique	journée	Club Hippique
Samedi 20	Journée du gout	Les doigts agiles	journée	Salle Jean Boinvilliers
	Vente au déballage	Comité d'entraide		
Dimanche 21	Vente au déballage	Comité d'entraide	journée	Salle Jean Boinvilliers
	Bourse aux livres	Amis de la bibliothèque		
Dimanche 28	Cyclo cross	Club cycliste de Brinon	journée	Mille-Clubs
Mercredi 31	Halloween	Les Ch'tios Solognots	soirée	Bourg + Salle Jean Boinvilliers
NOVEMBRE				
Dimanche 4	Dressage Amateur et Club	Club Hippique	journée	Club Hippique
	Repas de + de 70 ans	Comité d'entraide	midi	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 11	Commémoration 11 novembre	Mairie	matin	Jardin Anglais
Samedi 17	Théâtre	Les Bouffonneries	journée	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 18				
Samedi 24	Marché de Noël + concert (samedi soir)	Comité des fêtes	journée	Salle Jean Boinvilliers
Dimanche 25				
DECEMBRE				
Dimanche 2	Téléthon	Amicale des pompiers	matin	Place de l'Eglise
	Concours de belote	Comité d'entraide	après-midi	Salle Jean Boinvilliers
Mercredi 5	Cérémonie AFN	AFN	matin	Jardin Anglais
Samedi 8	Téléthon	Gym Tonic	matin	Place de l'Eglise
Samedi 8	Repas des aînés	Club des aînés	midi	Salle Jean Boinvilliers
Fin décembre	Dizaine Commerciale Noël	Artisans Commerçants de Brinon		
Samedi 22	Concert de Noël	Harmonie-Chorale	soir	Eglise/Mille Clubs